

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 069 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE CREDIT N° 7308-BF, SIGNE LE 29 MAI 2023 A
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET
L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE
DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE
FINANCEMENT DU PROJET DE RESILIENCE ET
DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE (PRECEL)**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Moctar Sidiki BARRY**, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 15 septembre, de 15 heures 36 minutes à 16 heures 13 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de crédit n° 7308-BF, signé le 29 mai 2023 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA), pour le financement du projet de résilience et de compétitivité de l'élevage (PRECCEL).

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné le député Moctar Sidiki BARRY pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les mardi 12 et jeudi 14 septembre 2023, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO respectivement président et vice-président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le mardi 12 septembre 2023 de 13 heures 02 minutes à 14 heures 15 minutes, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement, lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail du 15 septembre 2023 de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la COMFIB en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par le Commandant Ismaël SOMBIE, Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques. Il était assisté de ses collaborateurs et des représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi en trois points :

- contexte et justification du projet,
- description technique du projet,
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, on peut retenir entre autres :

- le contenu du système de production animale sédentaire ;
- l'absence de mention de la plus-value des peaux et cuirs issus des produits de l'élevage dans l'exposé des motifs ;

- la justification de l'absence du taux d'intérêt du prêt dans l'exposé des motifs ;
- le point des ventes issues de l'exportation du bétail de 2020 à 2022 ;
- le nombre d'éleveurs ayant accès aux pratiques agricoles intelligentes ;
- la part contributive de l'élevage dans la formation du P.I.B ;
- les mesures d'atténuations prises par le Gouvernement pour faciliter la mise en œuvre de certains projets dont l'exécution se passe généralement en province ou en région ;
- les mesures prises pour combler le déficit de fonctionnaires vétérinaires dans les zones à haut défi sécuritaire ;
- la réhabilitation des laboratoires vétérinaires des autres régions ;
- le contenu des activités de veille citoyenne et les modalités de leur conduite ;
- la structure actuellement en charge des crises et vulnérabilité en élevage ;
- la raison pour laquelle l'accent n'a pas été mis sur l'élevage des volailles, en particulier celle locale ;
- la part contributive des bénéficiaires du projet dans la mesure où la plupart sont des personnes vulnérables ;
- le contenu de la notion de « gestion intelligente » face au climat des ressources génétiques animales ;
- la nature du soutien aux 80 000 éleveurs touchés par l'insécurité ;
- les résultats autres que ceux donnés dans l'exposé des motifs.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

La Commission estime que la ratification du présent accord de crédit permettra dans la zone d'intervention du projet :

- d'améliorer la productivité,
- de promouvoir la commercialisation,
- de renforcer la résilience des principaux systèmes de productions animales sédentaires au profit des bénéficiaires ciblés.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 15 septembre 2023

La Présidente

Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA

Le Rapporteur

Moctar BARRY

DEPUTES PRESENTS A L'APPROPRIATION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1^{ère} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
1.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
8.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
9.	KY Drissa	Membre
10.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
11.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

DEPUTES PRESENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1^{ère} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2^e Secrétaire
2.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
8.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre
9.	KY Drissa	Membre
10.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
11.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

DEPUTES ABSENTS A L'ADOPTION

N°	Nom et Prénoms	Absent	Absent excusé
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine		X
2.	TINDANO Yentéma Arnaud		X
3.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent		X
4.	BALBONE Boubacar		X

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire